

LE PROJET D'EXTENSION DU PARC ÉOLIEN à CRITOT

La société VSB énergies nouvelles étudie la possibilité d'étendre le Parc éolien des Trois Plaines sur la commune de Critot.

LE POTENTIEL D'EXTENSION

La zone présentée ici en jaune, est la zone dite, libre de toutes contraintes, qui pourrait potentiellement accueillir des éoliennes. Différentes études d'impacts devraient être réalisées sur cette zone, avant de pouvoir présenter une trame d'implantation précise de machines.



legende :

- limites communales
- périmètre de 500m autour des habitations
- Zone potentielle extension
- Parc éolien existant

0 250 500 m

LES CHIFFRES CLÉS



3 À 4
éoliennes



158
mètres de hauteur
bout de pale maximum



500
mètres minimum de
l'habitation la plus proche



4 MW
de production
unitaire



12 782
tonnes de CO₂
évités par an

LES ÉTAPES D'UNE EXTENSION D'UN PARC ÉOLIEN

Délibération du conseil municipal de Critot

CONCERTATION DES HABITANTS DE CRITOT ET DES COMMUNES LIMITROPHES

CONCERTATION DES HABITANTS DE CRITOT ET DES COMMUNES LIMITROPHES



DÉLIBÉRATION POSITIVE

Conception du projet (2 ans)

Analyse environnementale, paysagère, patrimoniale et mesure du vent, choix de l'équipement, études techniques et analyse financière, analyse des impacts et rédaction du dossier d'autorisation environnementale

Autorisations (6 mois)

Dépôt de la demande d'autorisation environnementale, organisation d'une enquête publique, consultation de la commission départementale nature, paysages et sites (CNDPS)

OBTENTION DE L'AUTORISATION (PERMIS DE CONSTRUIRE)



Le financement

La construction

Un projet éolien se développe sur un temps long s'étalant généralement entre 3 et 5 ans.

LE PROJET D'EXTENSION DU PARC ÉOLIEN à CRITOT

QU'EN PENSENT LES HABITANTS DE CRITOT ?

En février 2023, les équipes spécialisées de l'agence Demopolis Concertation sont venues échanger avec les habitants de Critot en porte-à-porte.

Voici un résumé de l'opinion générale analysée auprès d'1/3 des ménages rencontrés à cette période :



Pour la plupart, la volonté est de continuer à prendre part à la transition énergétique

Une minorité pense que le parc actuel suffit largement

« Je pense que nous avons fait notre part, il ne faut pas sacrifier notre commune parce que les autres n'en veulent pas ! »

Avec de l'éolien

« Nous avons besoin des énergies renouvelables, si nous pouvons faire quelque chose à l'échelle de notre petite commune, je trouve ça bien. »

Quand d'autres souhaitent faire plus sur la commune de Critot

Avec d'autres solutions énergétiques

« Il faut étudier d'autres solutions d'énergies comme l'hydroélectricité ou le solaire ! »

Il n'y a pas d'opposition majeure sur la commune, face au projet d'extension du parc éolien des trois plaines

50%

La moitié des personnes rencontrées ne souhaitent pas se prononcer par manque d'information sur le sujet

15%

Certains évoquent quelques points de vigilance

35%

Et d'autres y voient des opportunités

« Pour l'instant c'est très flou, il faut nous présenter plus de détails. »

« Dans l'idée ça ne me dérange pas... Mais Il faudrait voir où serait le nouveau projet. »

« Je ne suis pas fermé, mais, tout dépend des retombées pour la commune, d'où elles seront implantées et de ce que veulent les habitants. »

« Ca ne me dérange pas, à partir du moment où ça reste écologique. »

« Le sujet est là : tout le monde en veut, mais pas chez soi. Si ça peut avoir des bénéfices positifs pour le territoire, alors pourquoi pas agrandir. »

« Je suis consciente que pour la commune c'est un plus, mon avis est positif. »

Mais un besoin général de faire différemment afin de ne pas commettre les mêmes erreurs que dans le passé

Une attention particulière aux habitants de Critot et des communes voisines

« Il faut que les habitants prennent part au projet car ça les impacte directement... »

Des relations transparentes avec les acteurs locaux

« Le fait de communiquer et de mettre tout carte sur table avec tout le monde, même si ça prend du temps, ça permet l'acceptabilité. »

Des retombées locales importantes

« Il faut que les habitants profitent du projet, et qu'ils s'en rendent compte cette fois-ci ... en réinvestissant l'argent gagné dans des projets environnementaux sur le territoire par exemple. »

« Il faut que ce projet profite à la fois au collectif, mais aussi aux administrés individuels. »